



INFO

BRANCHE DES

# MÉTIERS DE L'ÉLECTRICITÉ DU CANTON DU VALAIS



## Adaptations au 1<sup>er</sup> janvier 2024

### SALAIRES RÉELS

Les salaires réels sont augmentés de 2.2% pour tous les travailleurs qui sont entrés dans l'entreprise avant le 1er octobre 2023. Les salaires qui dépassent Fr. 5'800.- par mois ne sont pas touchés par ces augmentations contractuelles.

Les partenaires sociaux ont mis une priorité cette année à reconnaître le travail fourni par les salariés par le biais d'une augmentation réelle du pouvoir d'achat en 2024.

### SALAIRES HORAIRES MINIMA - NOUVELLE GRILLE DÈS LE 1ER JANVIER 2024 **2024**

#### 1. Collaborateur sans formation professionnelle dans la branche (aide électricien)

1 <sup>re</sup> année civile	Fr.	24.60
2 <sup>e</sup> année civile	Fr.	24.85
3 <sup>e</sup> année civile	Fr.	25.15
dès la 4 <sup>e</sup> année civile	Fr.	26.25

#### 2. Electricien de montage CFC / monteur automatique CFC/ électricien de réseau CFC

1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> année civile qui suit le CFC	Fr.	26.00
3 <sup>e</sup> année civile qui suit le CFC	+ 0.70 cts	Fr. 27.-
dès la 4 <sup>e</sup> année civile qui suit le CFC	Fr.	27.-

#### 2. a) Electricien de montage CFC / monteur automatique de plus de 10 ans d'expérience dans la branche (formation non comprise)

Fr. 28.55

info@sciv.ch

www.sciv.ch

**2024**

**3. Installateur – électricien CFC / automaticien CFC**

1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> année civile qui suit le CFC		Fr.	27.-
3 <sup>e</sup> année civile qui suit le CFC	+ 0.70 cts	Fr.	28.75
dès la 4 <sup>e</sup> année civile qui suit le CFC		Fr.	28.95

**3. a) Installateur – électricien CFC / automaticien CFC de plus de 10 ans d'expérience dans la branche (formation non comprise)**

Fr. 29.60

**4. Spécialiste en télécommunications ou MCR (Télématicien)**

1 <sup>re</sup> année civile qui suit le CFC	+ 0.60 cts	Fr.	27.40
2 <sup>e</sup> année civile qui suit le CFC	+ 3.15 frs	Fr.	30.45
3 <sup>e</sup> année civile qui suit le CFC	+ 2.55 frs	Fr.	30.45
dès la 4 <sup>e</sup> année civile qui suit le CFC		Fr.	30.45

**4. a) Spécialiste en télécommunications ou MCR (Télématicien) de plus de 10 ans d'expérience dans la branche (formation non comprise)**

Fr. 30.45

**5. Chef de chantier (certificat de monteur spécialisé)**

Fr. 30.85

**DURÉE DE LA CONVENTION**

La CCT est valable jusqu'au 31 mai 2027.

**COURS DE PERFECTIONNEMENT**

Les cours de formation continue 2024 sont en ligne.

Vous pouvez les consulter sur notre site ou en scannant le QR-Code !



**NOUS PROFITONS DE VOUS REMERCIER DE VOTRE SOUTIEN À NOTRE ORGANISATION, ET VOUS SOUHAITONS DE BELLES FÊTES DE FIN D'ANNÉE AINSI QUE NOS MEILLEURS VOEUX POUR 2024 !**